Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 46 (1942)

Artikel: La Tirée-dehors : nouvelle en patois des Clos-du-Doubs
Autor: Surdez, Jules
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555486

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Tirée-dehors

Nouvelle en patois des Clos-du-Doubs

par Jules SURDEZ

Il faut que je vous raconte (et puis ce n'est pas « recontin, recontet » fourre ton nez dans ton pantet) qu'il y avait autrefois, par les Clos-du-Doubs, une « vacherie » qu'on nommait l'Eglantier, dont il ne reste plus que le puits aux trois quarts rempli de petites dalles nacrées et puis un églantier aussi haut et épais qu'un vieil if. Mon arrière-grand-père disait que le toit avait quatre pans qui descendaient presque jusqu'à terre. La cheminée de bois posée sur le « brenier » avait un « tourne-vent » qu'on manœuvrait avec une corde depuis « à côté » de l'âtre du feu. Il était couvert de nids de grandes hirondelles qui gazouillaient depuis la fin de la vesprée jusqu'à la tombée de la nuit.

Le grenier, au devant-huis, avait son « alloir » plein de harnais et de faulx. Les compartiments débordaient de blé, d'orge, d'avoine, de pois des champs, de quartiers de fruits séchés et de miel en rayons. Les draps, les nappes, les mouchoirs de lin ou de chanvre, faisaient ployer les rayons.

On était à l'aise dans la cuisine, au plancher de grandes dalles nacrées. Le dressoir (vaisselier) était couvert d'écuelles, de tasses, « abouchées », de pots à goulots, de plats ronds et de petits plats. Après le landier pendaient la pelle à feu, le tisonnier, le tire-braise, la pince à feu (pincettes), la « beniche » et le soufflet. Un chaudron était « accroche » (suspendu) à la crémaillère. Une longue table et des bancs tenaient le milieu de la cuisine. Une petite table était relevée contre la muraille.

Un matin du « dernier temps » (il a bien « tiré » des vents depuis lors) une belle jeune femme (vous auriez justement dit une jeune fille) dressée devant l'évier, relavait la vaisselle du déjeuner. Les larmes lui tombaient des yeux. Elle les essuyait de temps à autre avec le mouchoir qu'elle tirait hors de la poche de son tablier. Elle poussait de grands soupirs. Le chat disait son « Credo » (ronronnait) dans un recoin du haut-âtre. Des moineaux et des pinsons sifflaient dans les arbres du verger (clos), des corbeaux croassaient sur les jachères des « finages ». Dans les étables, on oyait beugler les rouges-bêtes, hennir ou crier les chevaux. Le temps (ciel) se

de remaîrtye qu'è vœulaît pieûvre, di moment que lai bije regonsiaît le temps.

« Ne puere pus, baîchate », que yi diét sai mére, que veniaît d'entrê â tché d'aivô le soillat de laicé qu'elle aivaît traît en l'étâle, « en revïnt de tot, tchétiun é sai croux ai poétchê. Le bon Due n'en envie djemaîs de pus qu'en n'en peut suppoétchê. — I ne dis pe contre, mére, mains quélle honte, non péte ? [18] En ne nôs on pe aippoétchê lai trempatte [19] â yét, ci maitïn, mains en nôs on faît le tchairibairi tot ç'te neût de nôs naces. — Ces que vôs l'aint faît aint encoé moins drœumi que vos... Et peus, ât-ce qu'en ne l'on pe aitot faît â Petét Vavré di Saignat, tiaind ç'ât qu'è remairié lai Vave di Petchus-és-Téchons ? At-ce qu'èls en sont moues, baîchate ? At-ce que tchétiun ne yôs moenne pe tos les fétes, mitenaint ? — Djemais i me ne veux pus saivoi ôjê môtrê pai le velaidge. — Te ne veux pe poétchaint faire sains allê â môtie, le duemoinne ? Dains enne senainne (ce n'ât pe enne dôbe que te le dit) niun ne veut pus pailê de ci tchairibairi. Et peus, baîchate, tchétiun é prou ai écouvê devaint sai pouetche. Craibïn que ç'te rœûchue [20] enne roudge béte se veut empouesie dains lai Saigne des Vienes et que tot le velaidge y veut ritê po s'édie ai lai désempouesie. Vou bïn ç'ât ïn pâtchou que veut tchoir â Doubs, ïn copou que se veut faire ai écâssiê pai ïn bôs, enne fanne que veut bôlê. Les dgens ne vœulant pus djâsé que de çoli et rébieraint le baitchet [21] de lai neût de vôs naces... — Due vôs ôyeuche, mére, mains le capitainne des bouebes, devaint de paitchi, ât encoé veni raîlê [22] dôs nôs fenétres qu'ès nôs vœulïnt refaire le tchairibairi tos les neûts, djunque tiaind que mon hanne yôs airait payie mai Tirie-fœûs. Dites, mére, ât-ce qu'è ne vârait pe meux yôs baillie ço qu'ès demaindant ? — Po qu'ès se foteuchïnt aiprés di Milat ? — Ce n'ât pe tot de meînme ren, mére, de ne pe étre aivu tirie [23] ne en lai Tirie-fœûs, ne és naces, de ne pe aivoi ôyu lai Tchainson des Pies de bue [24], de ne pe étre aivu bairrês [25] en allaint â môtie, d'aivoi aivu enne tâ neût de naces. — Vos vœulès dje aivoi prou le temps de vôs repayie. — Cman qu'ès l'aint dit, s'ès raicmençant lai neût que vïnt, et peus lai neût aiprés, et peus tos les neûts... — Es vœulant sôlê devaint vos et peus, ât-ce qu'en se n'aivéje pe en tot ? N'envoidje qu'èls aint tchie dains mon penie djunque en l'ainse [26], mains tot se repaye, cetu qu'é le temps d'aittendre !... »

Tiaind ç'ât que le Milat de lai Heûttatte aicmencé de faire lai boilléjon en lai Maidyi di Botenie, tos les bouebes di Petét Paîgre et peus di véjenai (è y en aivaît meînme des velles de lai) [27] aivïnt dje éprœuvê de yi moennê féte et de y allè â lôvre [28]. Cman que ç'ât lai môde, pai les Ciôs-di-Doubs, elle se vœulaît bïn encoinnotê, po enne lôvrèe, d'aivô l'un vou l'âtre mains piepe un n'é saivu l'endgeôlê. Es voyennent tot comptant, paidé, qu'elle n'était pe po yôte nê. E yos en encrâché brâment. Ç'ât que c'était ïn bon paitchi

chargeait de cumulus. On voyait bien qu'il allait pleuvoir, puisque la bise « regonflait le temps ».

« Ne pleure plus, fille », que lui dit sa mère, qui venait d'entrer à la cuisine avec le seau de lait qu'elle avait trait à l'étable, « on revient de tout, chacun a sa croix à porter. Le bon Dieu n'en envoie jamais plus qu'on n'en peut supporter. — Je ne dis pas le contraire, mère, mais quelle honte, n'est-ce pas ? On ne nous a pas apporté la « trempette » au lit, ce matin, mais on nous a fait le charivari, toute cette nuit de nos noces. — Ceux qui vous l'ont fait ont encore moins dormi que vous... Et puis, est-ce qu'on ne l'a pas aussi fait au Petit-Veuf du Saignat, lorsqu'il « remaria » la Veuve du Pertuis aux Blaireaux ? Est-ce qu'ils sont morts, fille ? Est-ce que chacun ne leur « mène » pas toutes les fêtes, maintenant ? — Jamais je ne veux plus oser me montrer « par » le village. — Tu ne veux pourtant pas faire sans aller à l'église, le dimanche ? Dans une semaine (ce n'est pas une folle qui te le dit) nul ne veut plus parler de ce charivari. Et puis, fille, chacun a assez à balayer devant sa porte. Peut-être que cette vesprée une bête à cornes s'enlizera dans le Marécage des Vernes et que tout le village veut accourir pour s'aider à la désembourber. Ou bien c'est un pêcheur qui tombera dans le Doubs, un bûcheron qui se fera écraser par un « bois » (arbre forestier), une femme qui boulera (enfantera). Les gens ne parleront plus que de cela et oublieront le « baitchet » de la nuit de vos noces... — Dieu vous ouisse, mère, mais le « capitaine » des garçons, avant de partir, est encore venu crier sous nos fenêtres qu'« ils » nous feraient de nouveau le charivari, toutes les nuits, jusqu'à ce que mon homme eût payé ma « Tirée-dehors ». Dites, mère, est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux leur bailler ce qu'ils demandent ? — Pour qu'ils se moquent après du Milot ? (Petit Emile). — Ce n'est pas peu de chose, mère, de ne pas avoir été « tirés » à la Tirée-dehors, ni aux noces, de ne pas avoir ouï la Chanson des Pieds de « bue », de ne pas avoir été « barrés » en allant à l'église (moutier), d'avoir eu une telle nuit de noces. — Vous aurez déjà bien le temps de vous « repayer ». — Comme ils l'ont dit, s'ils recommencent la nuit prochaine, et puis la nuit suivante, et puis toutes les nuits... — Ils se lasseront avant vous, et puis, est-ce qu'on ne s'habitue pas à tout ? « N'empêche » qu'ils ont fienté dans mon panier jusqu'à l'anse, mais tout se repaye, pour celui qui a le temps d'attendre !... »

Lorsque le Milot de la Petite Hutte commença de faire la cour à la Marguerite de l'Eglantier, tous les garçons du Petit Parc et puis du voisinage (il y en avait même des « villes » de là-bas) avaient déjà éprouvé de lui « mener fête » et d'aller à la veillée auprès d'elle. Comme la coutume le veut, par (dans) les Clos-du-Doubs, elle voulait bien se retirer à l'écart, pour une veillée, avec l'un ou l'autre mais aucun n'a pu l'engeôler (s'en faire aimer). Ils

que lai Maidyi ! Ceté-li vœulaît aivoi des belles baigues ! [29] Ç'ât churement ai Baîle, et nian ai Pouérraintru, qu'elle âdrait crômê ses mainn'dres [30]. E faraît bïn doux tchies étchelès po raimoennê son trôssé [31]. Sai mére, qu'était vave, n'aivaît que lé d'afaint. Dains sai vaitcherie, elle aivaît enne belle étâlèe de roudges-bétes de bon aigrun [32] et peus enne grôsse proue de bèrbis. De pus, c'était aitot enne rudement belle baîchate que lai Maidyi. Elle aivaît di bôs devaint l'ôtâ [33], lai pé aiche târe que de lai rôsèe, lai tchouppe noire cman di tchairbon, des laîrdges haintches et des londges tchaimbes. Elle était aidé d'ïn bél humeur [34], sôriaît en trétus et laoutaît dains les pétures cman enne baîchate de lai Montaigne des Bôs.

Le Milat de lai Heûttatte était, lu, ïn bé draigon, roudge de faice [35], droit cman ïn djonc, foue cman ïn bue, que yôs djens aivïnt ïn gros feumie â devaint l'heûs, enne belle étâlèe de tchevâx de boinne airie et que yôte aîrtche-bainc [36] ne soennaît pe di chure le veû. Le premie duemoinne que les bouebes di Petét-Paîgre le voyenne s'aimoennê â lôvre ai tchevâ, ès se diennent que lai Maidyi était vendue. Els aivïnt devisê djeûte. Dâs li en de lai, elle ne vœulét pus s'encoennotê que d'aivô lu. Le segond duemoinne â soi qu'elle le remoenné â derrie di lôvre, djunque chus le seû de lai pouetche di devaint l'heûs, les rembraissies aicmencïnt dje, n'en veux-te, n'en voili. Paidé, è n'ât pe de dire qu'ès vœulïnt baillie enne pére et que les bouebes n'aivïnt pus qu'ai s'en brochie [37]. Es tiudennent bïn airrœutchie le Milat, emmé le Bôs és Tchevireus, le soi des duemoinnes di Rebouetchou [38] et di Débouetchou [39], tiaind qu'è s'en rallaît en l'ôtâ, aiprés aivoi fait lai boilléjon [40] en lai Maidyi. E fesét ai poire le graind-quaitre [41] en son tchevâ et se fotét pés mâ de yos...

Le soi de lai Tirie-fœûs de lai Maidyi, le capitainne des bouebes [42], le Djeain de lai Côtatte, qu'était sa ai bôs [43] et peut cman ïn dgeaî dépieumê, s'aimoenné de pai lu â Botenie. C'était ïn véye regreinniaîdge qu'è n'y aivaît pe d'hésaîd en lu [44], qu'aivaît les étoueries d'ïn renaîd. « Bonsoi ayies-vos ! » qu'è diét en entraint â poille, laivoué se trovïnt dje aittâlès lai Vave et les doux fiaincies. « Et peus, dïnche lai, Milat », qu'è diét â bouebe de lai Heûttatte, sains piepe se sietê, te nôs veux sôyevê lai pus belle de nos baîchates ? — Les dgens le diant... — Et peus les fôs le crayant, que te veux dire ? — T'és cman ci préte de Bonfô, te faîs les demaindes et peus les réponses. — Dâs li, cobïn ât-ce te nôs en veux baillie ? — Cobïn ât-ce vôs lai faîtes ? — Cobïn ât-ce te nôs en semonds ? — Ç'ât en vos ai en faire le prie. — Et bïn, nôs ne vœulans pe laîtchie lai Maidyi ai moins de quaitre cents fraincs. — Vôs rebôlês. — At-ce que pair hésaîd elle ne les vârait pe ? — I en baille doux cents piepe enne batze de pus. — Voyans, Milat, elle n'ât pe en

virent tout de suite qu'elle n'était pas « pour leur nez ». Il leur « en encroissait » (ils le regrettaient) beaucoup. C'est que la Marguerite était un bon parti ! Celle-là voulait avoir de belles « bagues » ! C'est sûrement à Bâle, et non à Porrentruy, qu'elle irait acheter ses « mainn'dres ». Il faudrait bien deux chars « échelés » pour ramener son trousseau. Sa mère, qui était veuve, n'avait que cette enfant-là. Dans sa « vacherie », elle soignait une belle « établée » de rouges bêtes et puis une grande « proie » (troupeau) de brebis. De plus, c'était une bien belle fille que la Marguerite. Elle avait « du bois devant la maison », la peau aussi tendre que la rosée, la chevelure noire comme du charbon, de larges hanches et de longues jambes. Elle était toujours de belle humeur, souriait à (très) tous et jodelait dans les pâtures comme une fille de la Montagne des Bois.

Le Milot de la Petite Hutte était, lui, un beau dragon, rouge de visage (face), droit comme un jonc, fort comme un bœuf, dont les parents (leurs gens) avaient un grand fumier au devant-huis, une belle écurie de chevaux de bonne race et dont l'« arche-banc » ne sonnait sûrement pas le vide. Le premier dimanche que les garçons du Petit-Parc le virent s'amener « au lôvre » à cheval, ils se dirent que la Marguerite était « vendue » (perdue). Ils avaient deviné juste. Dorénavant (de là en delà), elle ne voulut plus « s'encoinnoter » qu'avec lui. Le second dimanche « au soir » qu'elle l'accompagna, à la fin de la veillée, jusque sur le seuil de la porte du devant-huis, les embrassades commençaient déjà, en veux-tu, en voilà. Point n'est besoin de dire qu'ils voulaient donner un couple (paire) et que les garçons en pouvaient faire leur deuil.

Ils essayèrent bien de lapider le Milot, au milieu du Bois aux Chevreuils, le soir des dimanches du « Rebouchoir » et du « Débouchoir », lorsqu'il s'en retournait à la maison, après avoir fait la cour à la Marguerite. Il fit prendre le « grand-quatre » à son cheval et se moqua pas mal d'eux...

Le soir de la Tirée-dehors de la Marguerite, le « capitaine » des garçons, le Jean de la Petite-Côte, qui était « sec à bois » et laid comme un geai déplumé, s'amena « de par lui » (seul) à l'Eglantier. C'était un vieux grognon auquel on ne pouvait se fier, qui avait les roueries d'un renard. « Bonsoir ayez-vous ! » qu'il dit en entrant à la chambre du poêle, où se trouvaient déjà attablés la Veuve et les deux fiancés. « Et puis, comme cela, Milot », qu'il dit au fils de la Petite-Hutte, sans même s'asseoir, « tu veux nous enlever la plus belle de nos filles ? — Les gens le disent... — Et puis les fous le croient, que tu veux dire ? — Tu es comme le curé de Bonfol, tu fais les demandes et les réponses. — Alors, combien veux-tu nous en bailler ? — Combien est-ce que « vous la faites » ? — Combien est-ce que tu nous en offres ? — C'est à vous d'en indiquer le prix. — Et bien, nous ne voulons pas lâcher la Mar-

son prie, en ne tchaimpe pe dïnche lai ses bues [45]. — Te fôloyes, Djeain ! Paitaidgeans lai differeince. — Ç'ât quaitre cents, piepe enne batze de moins. — Ç'ât vôte derrie prie ?... I n'en semonds pus enne batze de pus, i te l'aîs dje dit. — Ç'ât tai derriere mije ?... Enne fois !... Doue fois !... Trâs fois !... Nôs ne te sairïns envoidjê de lai mairiê, mains tai Tirie-fœûs ne veut pe étre tirie [46], tos les bouebes que sont fœus s'en vœulant rallê en l'ôtâ sains tirie ïn côp de pichtolet. Et peus, te saîs ço que t'aittend, lai neût de tes naces. Nôs te vœulans faire ïn tchairibairi cman qu'en n'en on encoé djemaîs ôyu â Petét-Paîgre. Nôs vœulans moennê âtrement de brut qu'â raitiètiè [47] de lai Velle vou qu'â baitchet de lai Montaigne, lai neût de Carimentran. Nôs en demoérans don dïnche, mains è veut bïn faillè que t'y pésseuches. — Ç'ât ço qu'en ne voirron pe. — A diaîle sis-vos ! — Lai boinne neût en trétus ! » Le Djeain de lai Côtatte s'en allé en renondaint, en tapaint derrie lu, aiche foue qu'è pouéyét, les pouetches di poille et peus de lai tieûjenne que fesennent ai rombenê les fenétres.

Ç'ât en musaint en tot çoli et peus en ses naces et â tchairibairi que lai pouere Maidyi pueraît devaint son âvie. « S'en m'aivaît dit, mére », qu'elle diét encoé en lai Vave, « qu'i me vœulôs mairiê, pés que lai derriere des penolieres vou des aimœûnieres [48], i ne l'airôs djemaîs crayu. Tiu ât-ce qu'airait aitot musê que le Milat était che ravoétaint [49], lu que m'airait bïn crômê tot ço qu'è y aivaît chus les baincs de foire ! Lai môde serait aivu revirie qu'i airôs bïn baillie nôte moilloue laiceliere po lu. — Dains ïn ménaidge, mai féye, è vât meux aivoi ïn rété que raimésse qu'enne fouértche qu'élairdge [50]. Tiaind que les rétlis sont veûs, les tchevâx se baittant. — Dire qu'en m'on mairtchaindê cman enne béte enfoirèe [51] et que po doux poueres biats de cent fraincs, qu'en airait chïntiê, i airôs aivu des naces cman les âtres ! »

Lai Maidyi di Botenie était tote dôbe di Milat de lai Heûttatte mains n'envoidje que s'ès n'étint dje pe aivu pendu dains lai djèviôle [52] die Coue de diaîdge [53] et peus qu'en ne yôs euche dje pe aivu criê dechus â môtie [54], dâs chus lai tchoilliere, trâs duemoinnes de cheûte, i crais bïn, aiprés ç'te Tirie-fœûs mainquèe, que tot serait aivu défaît, qu'elle airait revirie.

Non pés, tiaind que lai sope ât drassie et peus pujie, el ât bïn foueche de lai maindgie... [55] Es se mairiennent le saimmedi de lai Sïnt-Maitchïn. Cman qu'è y aivaît des doues sens enne grôsse poirentê, c'en feut enne rudement belle nace. Les mairiês et les nacies airrivennent Chus le Côté [56] dains pus de vingt carrœusses [57]. Se les bouebes ne tirennent pe les mouétchies, s'ès ne bairrennent pe lai nace po demaindê le bon de lai féye, le bon ai boire, les mairiês feunent bïn cioulês â môtie [58]. Les ribans ne mainquennent pe és mainçats des riemes, ne és coulètches des tchevâx qu'étïnt aivu bïn étréyies et yôs sabats bïn noichis.

guerite à moins de quatre cents francs. — Vous divaguez. — Est-ce que par hasard elle ne les vaudrait pas ? — J'en donne deux cents francs, pas même une batz de plus. — Voyons, Milot, elle n'est pas à son prix, on ne jette pas ainsi ses bœufs. — Tu délires, Jean ! Partageons la différence. — C'est quatre cents, pas même une batz de moins — C'est votre dernier prix ?... Je n'en offre pas une batz de plus, je te l'ai déjà dit. — C'est ta dernière mise ?... Une fois !... Deux fois !... Trois fois !... Nous ne pourrions pas t'empêcher de l'épouser, mais ta Tirée-dehors ne sera pas « tirée », tous les garçons qui sont dehors vont s'en retourner à la maison sans tirer un coup de pistolet. Et puis, tu sais ce qui t'attend, la nuit de tes noces. Nous te ferons un charivari comme on n'en a encore jamais ouï au Petit-Parc. Nous voulons « mener » autrement de bruit qu'au « raitiètiè » de la Ville ou qu'au « baitchet » de la Montagne, la nuit de Carême-entrant. Nous en restons donc là (ainsi), mais il faudra bien que tu y passes. — C'est ce qu'on ne verra pas. — Au diable soyez-vous ! — La bonne nuit à (très) tous ! » Le Jean de la Petite-Côte s'en alla en grondant, en faisant claquer derrière lui, aussi fort qu'il le put, les portes du « poille » et de la cuisine qui firent trembler les fenêtres.

C'est en pensant à tout cela et puis à ses noces et au charivari que la pauvre Marguerite pleurait devant son évier. « Si l'on m'avait dit, mère », qu'elle dit encore à la Veuve, « que je me marierais ainsi, pis que la dernière des vannières ou des « aumônières », je ne l'aurais jamais cru. Qui est-ce qui aurait pensé aussi que le Milot était si regardant, lui qui m'eût bien acheté tout ce qu'il y avait sur les bancs des forains ! La coutume aurait été l'inverse (retournée) que j'eusse bien donné notre meilleure vache laitière pour lui. — Dans un ménage, ma fille, il vaut mieux avoir un râteau qui ramasse qu'une fourche qui disperse. Quand les râteliers sont vides les chevaux se battent. — Dire qu'on m'a marchandée comme une bête « enfoirée » et que pour deux pauvres billets de cent francs, qu'on eût cédés, j'aurais eu des noces comme les autres ! »

La Marguerite de l'Eglantier raffolait (était toute folle) du Milot de la Petite-Hutte mais « n'empêche » que s'ils n'avaient pas déjà été « pendus » dans la cage du Corps de garde et qu'on ne leur eût pas déjà « crié dessus » au moutier, depuis le haut de la chaire, trois dimanches de suite, je crois bien, après cette Tirée-dehors manquée, que tout eût été défait, qu'elle aurait rebroussé chemin.

N'est-ce pas, lorsque la soupe est « dressée » et puis « puisée », on est bien forcé (il est bien force) de la manger !... Ils se marièrent le samedi de la Saint-Martin. Comme il y avait des deux côtés une grande parenté, ce fut une bien belle noce. Les mariés et les gens de la noce arrivèrent Sur le Côté, dans plus de vingt carrosses. Si les garçons ne tirèrent pas les mortiers, s'ils ne « barrèrent » pas la

C'était enne belle pére que les mairiês. Lai Maidyi di Botenie resannaît enne mouetrelatte, d'aivô sai câle galenèe, ses épaillattes [59] â cô et sai robe ai véliere [60]. Bïn des nacies aivïnt des haîllons frappaint neûs, sains mâ ne malice. Le Milat de lai Heûttatte était trop bé d'aivô son roitchat ai fiôses et pâtenieres [61] et le bouebe di Mœulïn se redrassaît, cman ïn chire qu'èl était, d'aivô sai tiulatte ai djairrats de tchïn [62] et son tchaipé ai âvie [63]. Les hannes que veniïnt de lai Montaigne aivïnt des capes de loup, des capes ai aroilles [64] vou bïn ai bœusson [65], des bouérons et des brichetoueres en midjelainne. Les fannes poétchïnt yôs pus bés doubiats et aivïnt tus des fronciats.

Ç'ât â carrê [66] di Botenie qu'en monton, po le ressenion des naces que ne vœulaît pe étre ïn commêré de pouere tiœuniat. En n'était djemaîs aivu en lai soitche étyéye [67], tchie lai Vave. Elle aivaît bacouennê [68], lai senainne devaint, et ç'ât le pus grôs et grais poue des bolats qu'en aivaît trïnnê chus le trâté [69]. Les nacies s'en embruennent djunque en l'œîllat, sains poire le temps d'étre potréniats et peus de tchâfoyie. E vôs les airait faillu ôyi tcheulê, trussie et peus treuîllie [70].

Cman que ne le vïn, ne lai senéye, ne mainquïnt, èls en teniennent bïntôt tus ïn pô [71] et se botennent ai dire des louenes [72]. Po couéyenê, le Taitat était le perpet [73]. En ne saivaît laivoué qu'èl allaît creûyie tot ço qu'è diaît. Ai l'en craire, les poirâjous ne sont bons ôvries qu'en lai tâle, ren n'ât pus foue qu'ïn saipïn en long, ïn tchêne debout, enne fanne â dôs, que pouérrïnt poétchê le monde, è ne fât pe montè ai tchevâ, ne poire enne fanne, sains aivoi enne boenne rieme. « E ne veut pe allê enne annèe », qu'è diét â Milat « qu'en te veut botê boirdgie de tchievres et peus te baillie la rieme et lai couennate. » [74]

Aiprés le Viôlaîre [75] de lai Tiœudraie tiré sai rebaîrbe [76] fœus de sai baigate et les nacies se botennent ai tchaintê :

« Ç'ât les bouebes de mitenaint
Que s'en vaint, que s'en vaint
Vouere les féyes, grillenaint,
Grillenaint les brétyes de voirre
En dyije d'airdgent »...

Tiaind ç'ât qu'èls aint aivu prou tchaintè et peus faît le toué des étâles, è yôs faillét se raittâlè po lai moirande. En maindgeon le réchte di poue. Et n'y demoéré que les oches et les onyattes. Tiaind ç'ât que le véché de vïn ât aivu veu, les botoilles d'âve de celieje, de penelles, de beloueches, de dgetiainne, airrivennent chus lai tâle.

Le Viôlaîre tiré sai musique ai gouerdge fœus de lai baigate et peus les nacies se botennent ai tchaintê et peu ai dainsie des

noce pour demander le « bon de la fille, le bon à boire », les mariés furent bien « cloués » à l'église. Les rubans ne manquèrent pas aux manches des fouets, ni aux grelotières des chevaux qui avaient été bien étrillés et leurs sabots bien noircis.

C'était un beau couple que les mariés ! La Marguerite de l'Eglantier ressemblait à une petite madone, avec son bonnet galonné, son collier de paillettes et sa robe à clématite. Bien des invités avaient des vêtements battant neuf, sans mal ni malice. Le Milot de la Petite-Hutte était beau à croquer avec son habit à longues basques, à poches profondes, et le gars du Moulin se « redressait » (se pavanait) comme un monsieur qu'il était, avec sa culotte à jarrets de chien et son chapeau à évier. Les hommes qui venaient de la Montagne avaient des bonnets de loup, des « capes » à oreilles ou à ruche d'abeilles, des cravates tricotées et des gilets de milaine. Les femmes portaient leurs plus beaux châles et avaient toutes une bande d'étoffe qui, sous leur bonnet, couvraient en partie le front.

C'est au « carré » de l'Eglantier qu'on monta pour le repas de noce qui n'allait pas être une collation de baptême de pauvre bâtard. On n'avait jamais été « à la sèche écuelle », chez la Veuve. Elle avait « baconné », la semaine précédente, et c'est le porc le plus gros et le plus gras des caboulots de la porcherie qu'on avait traîné sur le « tréteau ». Les « nociers » s'en fourrèrent jusqu'à l'œillet (luette, bonde), sans prendre le temps d'être difficiles et puis de choisir les meilleures bouchées. Il aurait fallu que vous les entendissiez sucer, téter et aspirer avec bruit.

Comme ni le vin, ni l'eau-de-vie, ne manquaient, ils en « tinrent » bientôt tous un peu et se mirent à dire des plaisanteries. Pour plaisanter, le Couvreur était passé maître. On ne savait où il allait creuser tout ce qu'il disait. A l'en croire, les paresseux ne sont bons ouvriers qu'à la table, rien ne serait plus fort qu'un sapin en long, un chêne debout, une femme couchée, lesquels pourraient porter le monde, il ne faut pas monter à cheval, ni prendre femme, sans avoir un bon fouet. « Une année ne s'écoulera pas », qu'il dit au Milot, « qu'on t'élira berger de chèvres et qu'on te remettra le fouet et la « cornette ».

Le Ménétrier de la Coudraie tira sa « rebaîrbe » hors de la poche et les gens de la noce se mirent à chanter :

« Ce sont les garçons de ce temps
Qui s'en vont, qui s'en vont
Voir les filles, faisant grelotter,
Grelotter les éclats de verre
En guise d'argent »...

Lorsqu'ils ont eu assez chanté et fait le tour des étables, il leur fallut s'attabler de nouveau pour le souper. On mangea le reste

vouéyeris [77]. Se vôs les aivïns ôyu heûlê en viroyaint et en tapaint di pie :

« Tot le long di bôs,
Mai tiulatte trïnne, trïnne,
Tot le long di bôs,
I lai reyevôs »...

Les hannes, qu'aivïnt dje bïn di mâ de se teni chus yôs tchaimbes, fesennent encoé ai sâtè l'aidjolatte [78] és fannes et meînme en lai Peulletiere, qu'était bouétouse. At-ce qu'en lai Sette [79] ce n'ât pe les bouétous que dainsant le meux ? En ne léchon pés enne fanne vendre di pelê [80] â Carrê et è n'ât pe de dire que ce n'ât pe aivu lai Maidyi que teniét le copat [78].

Tiaind que lai demé d'enne houre é aivu soennê dains le véye relœudge ai londge bouéte, lai Vave diét en riaint és nacies (cman qu'en on aivéjie de le dire, és dieche di soi, és bouebes qu'aint di mâ de tyittie les baîchates) : « S'i étôs tchie vôs dgens en ces houres, i m'en âdrôs [81]... mains boites encoé ïn doyé de dgetiainne, po le rietchâvement [82] ». C'était le bon môment, po le Viôlaîre, de poire le toué des nacies po yôs tendre sai cape, en diaint : « Etenês, étenês, s'ê vôs piait, po ces djuenes mairiès !... » Vôs se musès prou, non péte, qu'è y aivaît dje enne boenne boussèe que lai Maidyi et peus le Milat s'étïnt sâvês â poille dedôs [83], pos s'allê coutchie dains le yét de l'alcoffre. Devaint de déschendre di Carrê ès tchaintennent trétus, drassies, le derrie vouéyeri d'enne nace :

Revains-nos en, dgens de lai nace,
Revains-nos en, tchétiun tchie nos,
Peus, s'è n'y réchte [84] que les oches,
Es les maindgeraint bïn sains nos.

Ce n'en feut pe enne aîjiere bésoingne, â devaint l'heûs, voué qu'è fesaît aiche neût que dains lai painse d'enne noire vaitche, (en airait droit dit qu'è tchoyaît des raîche-tiués ai tchvâ chus des tchairboinnies), que d'emboérlê les tchevâx et de les aipièyie és carrœusses. Le mounnie de Yéres ât aivu bïn ébâbi de vouere que c'était lai poutre di raîssou d'Ocoué, que l'aivaît raimoennê en l'ôtâ et, le lendemain le maitïn, le raîssou feut rudement émeillie de trovê lai fouxe di mounnie éttaitche en lai roitche de son étâle. Que vœulès-vos, en ne sairait che pô boire qu'en ne s'en senteuche !

E n'y aivaît pe ïn quât d'houre que les carrœusses étïnt paitchis (en les ôyaît rôlê aivâ lai Grétche [85]), que les djuenes mairiês, que ne drœumïnt pe encoé, bïn chure (yè vos, vôs airïns dje drœumi ?), que les djuenes mairiês, qu'i dis, ôyennent chaquê â devaint l'heûs, viounnê [86] des perattes laincies d'aivô des airœutchâles, siôtrê cman des miêles vou des pisraimés, siouessiê dains

du porc. Il ne demeura que les os et les ongles. Quand le « vaisseau » (tonneau) de vin a été vide, les bouteilles d'eau de cerises, de prunelles, de prunes, de gentiane, arrivèrent sur la table.

Le Ménétrier tira sa musique à bouche (harmonica) hors de la poche et puis les « nociers » se mirent à chanter et à danser des « vouéyeris ». Si vous les aviez ouï hurler en tournoyant et en tapant du pied :

« Tout le long du bois
Ma culotte traîne, traîne,
Tout le long du bois,
Je la relevais »...

Les hommes, qui avaient déjà bien de la peine de se tenir sur leurs jambes, firent encore sauter l'ajoulotte aux femmes et même à la Pelletière (tailleuse), qui était boiteuse. Est-ce qu'au sabbat diabolique ce ne sont pas les boiteux qui dansent le mieux ? On ne laissa aucune femme « vendre du millet » au Carré et point n'est besoin de dire que ce ne fut pas la Marguerite qui « tint le boisseau ».

Lorsque la demie d'une heure (12 1/2 h.) a été sonnée dans la vieille horloge (le v. h.) à longue boîte, la Veuve dit en riant aux gens de la noce (ainsi qu'on a coutume de le dire, à dix heures du soir, aux garçons qui ont de la peine de quitter les filles) : « Si j'étais chez vos gens, à ces heures, je m'en irais... mais buvez encore un dé (petit verre) de gentiane, pour le rincement. » C'était le bon moment, pour le Ménétrier, de « prendre » le tour des « nociers » pour leur tendre son bonnet, en disant : « Etrennez, étrennez, s'il vous plaît, pour ces jeunes mariés ! »... Vous vous imaginez assez, n'est-ce pas, qu'il y avait déjà une bonne « poussée » (moment) que la Marguerite et le Milot s'étaient sauvés à la chambre du bas, pour aller se coucher dans le lit de l'alcôve. Avant de descendre du « Carré » ils chantèrent (très) tous, debout, le dernier « vouéyeri » d'une noce »

« (R)allons-nous en, gens de la noce
(R)allons-nous en, chacun chez nous,
Puis, s'il ne reste que les os,
Ils les mangeront bien sans nous. »

Ce ne fut pas une besogne aisée, au devant-huis, où il faisait aussi noir que dans la panse d'une vache noire (on eût justement dit qu'il tombait des ramoneurs à cheval sur des charbonniers), que de harnacher les chevaux et de les atteler aux carrosses. Le meunier de Glères a été bien ébaubi de voir que c'était la jument du scieur d'Ocourt, qui l'avait ramené à la maison et, le lendemain matin, le scieur fut bien étonné de trouver l'alezan du meunier attaché à la crêche de son écurie. Que voulez-vous, on ne saurait si peu boire qu'on ne s'en ressentît !

des couennattes, checoure des prâlieres [87], câquê des tiœuvéches de mairmites l'un de contre l'âtre, grillenê des coulètches, soennê des tiaimpainnes et des potats [88]. Le tchairibairi des bouebes, qu'en ne yôs aivaît pe payie lai Tirie-fœûs de lai pus belle baîchate di Petét-Paîgre, aicmençaît. Çoli poétchaît dget [89]...

Le brut râtaît enne boussèe mains, tiaind que les dgens di Botenie tiudïnt ciôre les œils, le trayïn raicmençaît pés que djemaîs, po piaquê ïn pô pus taîd. Çoli duré djunque en lai pitiatte di djoué. Les poueres mairiês en sont aivu po neûtroyie [90], po faire l'hoile tot lai neût [91], dâs qu'ès tchoyïnt de sanne. Çoli faît mâ-bïn, ren que d'y musê. At-ce que ç'te rote d'apchards [92] n'airïnt pe méritê d'étre pendus és trâs pilies des Fouértches pai le Rigat [93], enfromes dains lai dgèviôle di Virat [94] vou â moins étre éttaitches pai les pies en lai Pierre â Poichon [95] !

Aiprés le dédjunon, lai Vave et son dgïndre allennent ayue les bétes en l'étâle, lai Maidyi poétché les mèltres [96] de boire és poues, dains les bolats, et peus se botét ai relaivê les aîjements. Nôs ains vu qu'elle pueraît devaint son âvie. Elle pueré dïnche, des côps sains pouéyè quâsi repoire son siouessye, djunque emmé lai maitenèe. A médi, elle ât aivu ai pô prés rebote. Tot lai vâprèe, ès ne renoncennent pés ïn mot di tchairibairi mains, en lai roue de lai neût, le tieûsin repreniét lai djuene fanne.

Tot lai lôvrèe, se vôs l'aivïns vu rétrémolê â pus petét brut ! A derrie di lôvre, elle se botét ai grulê cman ïn afaint en paintat â devaint l'heûs, â mois de fevrie. E faillét que son hanne s'engreinnieuche po tot de bon, po lai faire ai montê â yét. « E n'y é pe d'hésaîd en yos », que diaît en frijenaint lai Maidyi, « vouéte â moins bïn, Milat, qu'ès ne sont pe â bout de yôs sciences [97] et de yôs étoueries. T'és vu lai nâtion que ç'ât, Mâ les preingne ! — Es ne predjant ren po aittendre, i te les veux bïn étchoingnie et schelompê, enne fois vou l'âtre. Lai quoue di tchait â bïn veni, mon côp veut aitot airrivê »...

E n'y aivaît pe enne demé-houre qu'èls aivïnt siouessiê le creûseu [98] (èl était les onze soennèes) qu'ès rôyennent chaquê â devaint l'heûs, siôtrê, couennê, souennê, gralê les pierres chus le toit. Lai djuene fanne se botét ai grulê cman ïn gravalon. Tos les chouequèes de rieme de contre lai fenétre di poille lai fesïnt ai réssâtê cman se le toennerre aivaît tchoi chus lai mâjon. Elle était épaivurie po tot de bon. « Po l'aimoué de Due [99], Milat », qu'elle diét en son hanne, « vais yôs poétchê yôs sôs, qu'i ne sairôs pus poire sené, vais, coue vite. — Nian, nian, po tos les diaîles, nian, dâs qu'ès me ferïnt le tchairibairi tos les neûts, djunque en lai fïn de mes djoués. Aitaint ôyi ç'te senieûle-li [100] qu'enne âtre ! T'airôs dje le raincoillat qu'i dirôs encoé nian. — Es me vœulant faire ai mœuri, Milat, qui seus dje tot étômi, poétche-yos yôs quaitre cents

Il n'y avait pas un quart d'heure que les carrosses étaient partis (on les oyait rouler « aval » la Grétche) que les jeunes mariés, qui ne dormaient pas encore, bien sûr (et vous, auriez-vous déjà dormi ?), que les jeunes mariés, que je dis, ouïrent claquer du fouet au devant-huis, « viounner » de petites pierres lancées avec des bâtons fendus, siffler comme des merles ou des pics rayés, souffler dans de petites cornes, secouer des « pralières », choquer des couvercles de marmites l'un contre l'autre, grelotter des grelotières, sonner des clochettes rondes ou ovales. Le charivari des garçons, auxquels on n'avait pas payé la Tirée-dehors de la plus belle fille du Petit Parc, commençait. Cela « portait dget »...

Le bruit s'arrêtait un moment mais, quand les gens de l'Eglantier cuidaient clore les yeux, le train recommençait pis que jamais, pour cesser un peu plus tard. Cela dura jusqu'à la piquette du jour. Les pauvres mariés en ont été pour « nuitroyer », pour faire l'huile toute la nuit. Cela fait « mal-bien » (de la peine), rien que d'y penser. Est-ce que cette bande de gredins n'eût pas mérité d'être pendus aux trois piliers des Fourches patibulaires (gibet), par le Rigot, enfermés dans la cage du Pilori tournant (tourniquet) ou au moins attachés par les pieds à la Pierre au Poisson !

Après le déjeuner, la Veuve et son gendre allèrent soigner le bétail à l'écurie, la Marguerite porta les « meltres » de « boire aux porcs », dans la porcherie, et puis se mit à laver la vaisselle et les ustensiles de cuisine. Nous avons vu qu'elle pleurait devant son évier. Elle pleura ainsi, parfois sans presque pouvoir reprendre haleine, jusqu'au milieu de la matinée. A midi, elle a été à peu près calmée. Toute la vesprée, ils ne prononcèrent plus un mot du charivari, mais, à la « raie » (tombée) de la nuit, la jeune femme redevint inquiète.

Toute la soirée, si vous l'aviez vue frémir au plus petit bruit ! A la fin de la veillée, elle se mit à trembler comme un enfant en pantet au devant-huis, au mois de février. Il fallut que son homme (mari) se fâcha pour tout de bon, pour la faire monter au lit. « Il n'y a pas de fiance à eux », que disait en frissonnant la Marguerite, « surveille au moins bien, Milot, car ils ne sont pas au bout de leurs exploits et de leurs roueries. Tu as vu la sorte de gens que c'est, que le Diable les prenne ! — Ils ne perdent rien pour attendre, je les étrillerai et les rosserai déjà bien, une fois ou l'autre. La queue du chat est bien venue, l'occasion de me venger se présentera aussi »...

Il n'y avait pas une demi-heure qu'ils avaient soufflé le « creuseu » (il était onze heures sonnées) qu'ils ouïrent de nouveau claquer du fouet au devant-huis, siffler, corner, sonner, grêler les pierres sur le toit. La jeune femme se mit à trembler comme un frelon. Toutes les cinglures de fouet contre la fenêtre du « poille » la faisaient tressauter comme si le tonnerre était chu sur la maison. Elle

fraincs, prends-en des mïnnes, que sont dains l'aîrtche-bainc. — Oh ! nenâ, chus mon aîme, Diaîle me souîlle, nenâ ! »

Lai pouere Maidyi aicmencé de caquê des dents, de défrappê, de raîlê â secoué, d'aippelê sai mére. Elle aivaît les pies aiche froids que des mouéres de poues. « Milat », qu'elle é encoé aivu lai foueche de dire â siouessye, i m'en vais, ès me vœulant faire ai mœuri ! — Es ne vœulant pe tirie aivâ lai Roitche Palouse [101] !... Lai mâlhèvurouse tchoyé siâssye. Elle était biaîve cman ïn mu [102]. Vos airïns crayu qu'elle aivaît le biat de lai moue [103], que son câltchan était crannê [104].

Le Milat sâté bés di yét po allê tiœuri lai mére. Mains voili que tot d'ïn côp les riemes piaquennent de riemê, les siôtrats de siôtrê, les grillats de grillenê, les couennattes de couennê, les ciœutchattes de soennê, les tiœuvéches de rombenê. C'était cman des écôssous qu'aint fini yôte tchâde [105] et que râtant tus en lai fois de feri chus l'iere, d'aivô yôs syins.

El était temps, sains çoli lai Maidyi airait péssê vou bïn serait veni tote dôbe. Enne boinne houre de temps son hanne et peus lé tendennent les aroilles, foueche qu'èls aivïnt pavou que le tchairibairi ne se rémeuyeuche. Cman qu'ès n'ôyennent pus le pus petét brut, ès drœumennent cman des trontches djunque en lai pitiatte di djoué. Se les bétes n'aivïnt pe aivu fâte d'étre aiffouérèes, i crais bïn que nos doux djuenes mairiês n'airïnt faît qu'ïn sanne djunque â médi.

Es se demaindïnt tot de meînme, les doux, cman çoli se fesaît que les bouebes de Petét-Paîgre s'étïnt évadenês tot d'ïn côp cman s'en les aivaît envie en moichon, cman des grôs taivins, d'aivô enne bœûtche â tiu. « Te vois, Maidyi », que le Milat diét en sai djuene fanne, « i te le diôs bïn qu'èls en vœulïnt aivoi, devaint nos, taint qu'ai prou [106]. At-ce qu'i ne serôs pe aivu fô de yôs baillie les quaitre cents fraincs ? Nôs voili chus lai voille d'étre hèvuroux, mitenaint. Voili cïn cents fraincs que te poétcherés ci soi, en lai tiure, po les poueres dgens de lai Baroitche. »

Lai Maidyi é encoé aivu tieusin bïn des lôvres que les bouebes ne yôs revenieuchïnt faire le tchairibairi mains, po fini, elle ne musé meînme pus en lai trichte neût de ses naces. Aiprés tot, non pés, ço qu'ât soyie ât bés, ço qu'ât pésse [107] ât pésse, en ne sairait vivre d'aivô les moues. Le Milat é bél aivu ai feri chus les bouetchets [108], en djasaint pus taîd d'aivô les dgens di velaidge, po tiudie saivoi poquoi les bouebes aivïnt râtê tot d'ïn côp de yôs faire le tchairibairi, sains que lai Tirie-fœûs feuche aivu payie, è n'é djemaîs ren pouéyu en tirie... Ço qu'en ne saît pe ne greuve pe. E voyaît que les poueres dgens yi moennïnt féte, que les bouebes et peus meînme yôte teûné [109] de capitainne ne yi fesïnt pe lai téte. Ce n'était pe prou, dites-me ïn pô ?

était effrayée pour tout de bon. « Pour l'amour de Dieu, Milot », qu'elle disait à son homme, « va leur porter leur argent, car je ne puis retrouver le sentiment, va, cours vite. — Non, non, pour tous les diables, non, lors même qu'ils me feraient le charivari toutes les nuits jusqu'à la fin de mes jours. Autant ouïr cette « senieûle »-là qu'une autre ! J'aurais déjà le râle de l'agonie que je dirais encore non. — Ils me feront mourir, Milot, car je suis tout « étômi » (sans énergie), porte-leur leurs quatre cents francs, prends-en des miens, qui sont dans le bahut (arche-banc). — Oh ! nenni, sur mon âme, Diable me « souille » (?) nenni ! »

La pauvre Marguerite commença de claquer des dents, de se débattre, de crier : « Au secours ! », d'appeler sa mère. Elle avait les pieds aussi froids que des museaux de porc. « Milot », qu'elle eut encore la force de dire au « souffle », « je « m'en vais », ils me feront mourir ! — Ils ne feront pas s'écrouler la Roche Palouse »... La malheureuse défaillit. Elle était pâle comme un mur. Vous auriez cru qu'elle avait le blet de la mort, que son « câltchan » était entaillé.

Le Milot sauta « bas du lit » pour aller querir la mère. Mais voilà que tout à coup les fouets cessèrent de fouetter, les sifflets de siffler, les grelots de grelotter, les cornes de corner, les clochettes de sonner, les couvercles de résonner. On eût dit des batteurs en grange qui ont fini leur « chaude » et qui s'arrêtent tous à la fois de férir sur l'aire, avec leurs fléaux.

Il était temps, sans cela la Marguerite eût trépassé ou serait devenue complètement folle. Une grande heure durant, son homme et elle tendirent l'oreille, tant (force) ils avaient peur que le charivari ne se remût. Comme ils n'ouïrent plus le plus léger bruit, ils dormirent comme des souches jusqu'à la piquette du jour. Si le bétail n'avait pas eu besoin (faute) d'être fourragé, je crois bien que nos deux jeunes mariés n'eussent fait qu'un somme jusqu'à midi.

Ils se demandaient néanmoins, les deux, comment il se faisait que les garçons du Petit-Parc s'étaient égaillés soudain comme si on les eût « envoyés en moisson », comme de gros taons, avec un fétu de paille à l'abdomen. « Tu vois, Marguerite », dit le Milot à sa jeune femme, « je te le disais bien qu'ils en auraient avant nous « tant qu'assez ». N'eussé-je pas été fou de leur bailler les quatre cents francs ? Nous voilà « sur la veille » d'être heureux, à présent. Voilà cinq cents francs que tu porteras au presbytère, ce soir, pour les pauvres gens de la Paroisse. »

Durant bien des soirs, la Marguerite a encore craint que les garçons ne revinssent leur faire le charivari, mais, pour finir, elle ne pensa même plus à la triste nuit de ses noces. Après tout, n'est-ce pas, ce qui est fauché est « bas », ce qui est passé est passé, on ne saurait vivre avec les morts. Le Milot a « bel eu » à frapper sur les

Lai Vave diaît que le tchairibairi était demoérê cotte, tot d'ïn côp, poéche qu'elle aivaît proyie son tchaipelat â yét, et peus qu'elle aivaît promis de faire ïn viaidge en lai Pierre sains renoncie ïn mot ai n'en tchât tiu, ne en allaint, ne en reveniant [110].

I ne dis pe le contre mains niun me ne veut rôtê de lai téte que, lai segonde neût di tchairibairi, lai Vave aivaît yevê, qu'elle était paitchi pai l'heûs de derrie d'enne des étâles, qu'elle aivaît payie en coitchatte és bouebes lai Tirie-fœûs qu'ès réclamïnt et peus craibïn encoé le bon de lai féye pai dechus le mairtchie. Enne tchôse chure po moi, ç'ât qu'elle yôs airé demaindê de se voidjê çoli po yos. Qu'ât-ce çoli yôs pouéyaît bïn faire, i vôs le demainde ïn pô ! Ç'te rote de contrebandies et peus de bracoennies étïnt aivéjies ai se ne piepe dire en yôs-meînmes ço qu'ès saivïnt [111]. Tot dire n'ât pe ïn secret, non péte ? N'envoidje qu'i seus cman mon rére-papon : ce n'ât pe d'aivô des guèguelles de foueyattes que le Djeain de la Côtatte et les âtre bouebes se sont payies, le soi de lai Saint-Sylvestre, â cabairet di « Biainc Cra », enne tâ boinne moirande qu'en en djâse encoé pai les Ciôs-di-Doubs.

buissons, en parlant plus tard avec les gens du village, pour tâcher d'apprendre pourquoi les garçons avaient cessé tout à coup de leur faire le charivari, sans que la Tirée-dehors eût été payée, il n'a jamais pu en rien tirer... Ce qu'on ne sait pas ne tourmente pas. Il voyait que les pauvres gens leur « menaient fête », que les garçons et même leur « teûné » de capitaine ne leur « faisaient plus la tête ». N'était-ce pas assez, dites-moi un peu ?

La Veuve disait que le charivari s'était tu subitement (était resté en panne) parce qu'elle avait prié son chapelet au lit, et puis qu'elle avait promis de faire un pèlerinage à la Pierre (Mariastein) sans prononcer un mot à n'importe qui, ni en allant, ni en revenant.

Je ne prétends pas le contraire, mais nul ne m'enlèvera de la tête que, la seconde nuit du charivari, la Veuve s'était levée, qu'elle était sortie par l'huis de derrière d'une des étables, qu'elle avait versé en cachette aux garçons la Tirée-dehors qu'ils réclamaient et peut-être bien aussi le « bon de la fille » par « dessus le marché ». Une chose sûre, pour moi, c'est qu'elle leur aura demandé de se garder cela pour eux (de garder le secret). Qu'est-ce que cela leur pouvait bien faire, je vous le demande un peu ! Cette bande de contrebandiers et de braconniers étaient accoutumés à ne pas même se dire à eux-mêmes ce qu'ils savaient. Tout dire n'est pas un secret, n'est-ce pas ? « N'empêche » que je suis comme mon arrière-aïeul : ce n'est pas avec des crottes de brebiettes que le Jean de la Petite-Côte et les autres garçons se sont payé, le soir de la Saint-Sylvestre, au cabaret du « Corbeau blanc », un si bon souper qu'on en jase encore « par » les « Clos-du-Doubs.

Notes linguistiques et autres

Note 1. Soirée des accordailles au cours de laquelle, dans les Clos-du-Doubs entre autres, un tribut est demandé au fiancé, lorsqu'il n'habite pas dans la commune de la fiancée.

Note 2. C'est ainsi que l'on répondait parfois plaisamment à un enfant qui demandait avec insistance qu'on lui contât une « histoire ».

Note 3. Ferme où l'on élevait surtout des vaches, où l'on faisait du fromage.

Notes 4 et 5. L'ancienne cheminée de bois était formée de rondins qui reposaient sur trois ou quatre poutres ; ce support était le « brenie ». La cheminée avait la forme d'un tronc de pyramide.

Note 6. Planchette surmontant l'ancienne cheminée de bois et servant à empêcher le vent de s'y engouffrer. *Toenne-ouere* signifie tourne-vent, chasse-vent.

Note 7. Hirondelle rustique ou de cheminée, martinet.

Note 8. *En lai roue de lai neût,* ou, *ai roue-neût,* à la raie de la nuit, ou, à raie-nuit, au crépuscule.

Note 9. « Alloir », sorte de large corridor, au haut des escaliers de l'étage, vestibule du grenier. (Voir le « Glossaire des patois de la Suisse romande ».)

Note 10. Couché, placé, sur son orifice, le fond en haut. Voir *aboklya* et *abotsi* dans le « Glossaire des patois de la Suisse romande ».

Note 11. Sorte de crochet pour soulever les couvercles des marmites.

Note 12. *Tché,* synonyme de *tieûjenne,* cuisine, usité surtout aux Franches-Montagnes.

Note 13. Petite table de cordonnier ou de cuisine. Ne pas confondre avec *mœûsatte,* synonyme de *seri,* et désignant la musaraigne.

Note 14. *Derrie-temps,* dernier-temps, synonyme de *herbâ,* automne ; *premie-temps,* ou *paitchi-fœûs,* ou *bon-temps,* printemps.

Note 15. *Vôs airis,* est encore usité dans les Franches-Montagnes.

Note 16. *Echue, échuere,* essuyer ; *pannê,* en est un synonyme ; *panne-mains,* essuie-mains ; *pannou,* mouchoir, fichu, foulard ; *pannou de cô, pannou de baigate.* Si cette jeune femme n'avait pas été une riche héritière, elle se fût essuyé les yeux avec son « devantier ».

Note 17. *Sombres,* jachères ; *sombrê,* labourer un champ pour le laisser en jachère.

Note 18. *Non pés, n'ât-ce pe, n'ât-ce pon, non péte,* suivant les lieux, n'est-ce pas.

Note 19. *Trempatte,* ou *sopatte,* trempette, ou soupette, soupe au vin chaud, ou, vin chaud, que l'on portait aux jeunes mariés, au lit, quelques heures après leur coucher. En certains lieux, pour échapper aux farces d'un goût douteux qui accompagnaient cette collation, les mariés découchaient avant l'aube et achevaient parfois leur nuit de noces sur le foin du fenil.

Note 20. *Rœûchue, rœûssue, vâprèe,* suivant les lieux, vesprée, après-midi, quand la rosée est « essuyée », *réchue.*

Note 21. *Baitchet, Raitiètiè,* suivant les lieux, charivari de la nuit de *Carimentran, Carimentra,* Carnaval, Mardi-Gras. Aux Franches-Montagnes, cette musique diabolique compte deux mesures qui sont répétées indéfiniment.

Note 22. *Raîlê,* râler, crier ; le *raincoillat* est le râle de l'agonisant. Verbe : *raincoillie,* râler.

Notes 23 et 24. « Chanson des pieds de bœufs » (...pies de bue) ou, peut-être, « Chanson des pieds de lessive » (...pies de bue). Le pied de lessive est une sorte de support de cuvier, à trois ou quatre pieds. Voici le premier couplet de cette mélancolique chanson d'hyménée :

Nôs vos d'maindans les pies de bue,
Dœunês-nos les don, dœunês-nos les don,
Nôs vos d'maindans les pies de bue,
Dœunês-nos les don,
En s'en âdron.

Il y a naturellement de nombreuses variantes, en français ou en patois, de ce chant nuptial.

Le soir de la Tirée-dehors, dès que le « capitaine » leur a annoncé que le tribut demandé a été payé par le fiancé, les garçons du village se mettent à tirer des coups d'armes à feu, devant la maison. Une collation leur est parfois servie.

Note 25. En certains lieux, les garçons « barrent » la route, avec un ruban au cortège nuptial se rendant à l'église. Lorsqu'ils ont reçu le bon à boire, le bon de la fille, la jeune femme coupe le ruban avec les ciseaux qu'on lui remet. C'est à ce moment-là, parfois, qu'est demandé le tribut de la Tirée-dehors. Dans les Clos-du-Doubs, à Epiquerez entre autres, les garçons offrent un verre de vin aux gens de la noce, lors du « barrage », et la fiancée brise ensuite la bouteille au bord du chemin.

Note 26. Je suis à bout de patience, la mesure est comble.

Note 27. Dans les lieux habités circonvoisins, ou, parfois, dans les lieux habités éloignés.

Note 28. *Allê â lôvre, allê és lôvres,* aller courtiser une jeune fille, le soir, aller à la veillée, aller « aux veillées », aller passer la soirée dans une autre maison.

Notes 29, 30 et 31. *Les Baigues,* trousseau ; linges, vêtements et joyaux, appartenant en propre à une personne ; *les mainn'dres,* trousseau d'une mariée, linges, vêtements, meubles, d'un jeune ménage.

Note 32. Pièce de bétail de *bon aigrun,* en bonne santé, prospère ; *aigrun,* légumes aigres, aigreur dans la gorge.

Note 33. Une poitrine généreuse.

Note 34. Humeur, idée, vis, fourmi, etc., sont, en patois, du genre masculin, tandis que lièvre, poison, serpent, cigare, etc., sont du genre féminin.

Note 35. Etre rouge de face est le comble de la beauté, chez un jeune campagnard.

Note 36. *Aîrtche-bainc,* arche-banc, sorte de coffre servant de banc et d'armoire, dans lequel on serre du linge, des vêtements, de l'argent.

Note 37. *S'en brochie,* s'en brosser, s'en passer, en faire son deuil.

Note 38, 39 et 40. Le soir des Brandons, à la fin de la veillée, les garçons couvraient avec une « boille » (voile) le visage de leur bonne amie ; c'était « rebouetchie » et ce dimanche était le dimanche du *Rebouetchou.* Ils ne retournaient plus leur faire la « boilléjon » (la cour), jusqu'au dimanche de Quasimodo, du *Débouetchou.* Ce soir-là, ils allaient « débouetchie », c'est-à-dire enlever le voile placé, avant leur arrivée, sur le visage de leur « maîtresse ».

Note 41. Au galop.

Note 42. Le président de la « Société des garçons » se nommait, en certains lieux, le « capitaine ».

Note 43. *Sa ai bôs,* sec comme du bois ; on dit aussi, *sa cman ïn bouétchat,* sec comme un bouc, ou, *sa cman di bresi,* sec comme de la viande boucanée.

Note 44. Il n'y a pas de « hasard » à lui, il n'y a pas de « fiance à lui ».

Note 45. On ne vend pas ainsi sa marchandise à vil prix.

Note 46. ... ne sera pas saluée par les détonations des armes à feu.

Note 47. C'est ainsi que l'on nomme, en Ajoie, le chahut de la nuit de Carnaval.

Note 48. Mendiantes ; synonymes : *demaindouses, pètlouses ; allê demaindê,* mendier ; *pètlê,* quémander.

Note 49. Synonymes : *révisaint* (Les Bois), *sai* (sac).

Note 50. Mieux vaut avoir un mari économe qu'un mari prodigue. A en croire un dicton, *è y é bïn sœuvent, dains ïn ménaidge, ïn rété que raimésse et peus enne fouértche qu'élairdge,* il y a bien souvent, dans un ménage, un râteau qui amasse et une fourche qui disperse.

Note 51. Exposée sur le champ de foire.

Notes 52 et 53. ... dans le grillage aux affiches du Corps de Garde, de la maison de commune, de l'hôtel communal.

Note 54. ... et qu'on n'eût pas encore « crié » leurs bans du haut de la chaire.

Note 55. Variante du dicton : quand le vin est tiré, il faut le boire.

Note 56. *Chus le Côté,* nom donné à la place de l'église, aux Franches-Montagnes. *Le Côté* est l'endroit où l'on se rassemble pour causer, bavarder. Ce mot n'a aucun rapport avec son homonyme français, côté.

Note 57. *Carrœusse,* ou *carrosse* est, en patois, du genre féminin.

Note 58. Jadis, en certains lieux, lorsque le mariage était fait à l'église, les gens de la noce frappaient du pied : cela s'appelait *cioulê le mairiaidge,* clouer le mariage.

Note 59. *Les épaîllattes* étaient des paillettes de couleur ornant une bande de velours qui servait de collier.

Note 60. Robe à paniers, crinoline, où des tiges de clématite *(véliere)* tenaient lieu de baleines ou de lames d'acier.

Note 61. *Le djaitiet,* ou *roitchat ai fiôses,* ou *ai lappes,* était un habit à longues basques, à poches profondes *(pâtenieres).* On sait qu'une *fiôse de laîd* est une bande de lard.

Note 62. La culotte à jarret de chien, ou *ai pont,* ou *ai péciere,* etc., était fort peu décente.

Note 63. Sorte de tricorne dont un des coins laissait s'écouler la pluie, d'où son nom de *tchaipé ai âvie,* chapeau à évier.

Notes 64 et 65. La cape de loup ou de chat, portée par les vieillards, leur entourait toute la tête ; la cape à oreilles, ou casque à mèche, se rabattait sur les oreilles ; la cape à *bœusson* (ruche) ou *painsiron,* etc., plus allongée qu'une petite ruche, se terminait par une houppe.

Note 66. Salle carrée située à l'étage, dans une ferme de paysans aisés, salon villageois nommé parfois le *bé poille,* belle chambre.

Note 67. On n'en était pas réduit à la portion congrue, on ne vivait pas chichement.

Note 68. Tuer un porc. Dérivé de *bacon,* lard ; tuer un porc pour en avoir le lard.

Note 69. *Trâté,* sorte de tréteau ou plutôt de gril en bois sur lequel on égorge les porcs, à la campagne.

Note 70. *Tcheulê,* téter, sucer ; synonymes : *tassie, secie* ; dérivés : *tchelat,* s. m. suçon, *tchelatte,* s. f. sucette, tétine. *Trussie,* synonyme de *tchelê ; trussatte,* sucette, tétine ; *treuîllie,* aspirer avec bruit en buvant, en mangeant.

Note 71. Ils étaient tous quelque peu éméchés.

Note 72. Plaisanterie, gaudriole ; synonymes : *riôle, ruse.*

Note 73. *Le perpet,* celui qui l'emporte sur les autres, qui a le pompon.

Note 74. Jadis, en certains lieux, on élisait plaisamment « berger de chèvres » celui qui était père d'un enfant et on lui remettait un fouet et une petite corne. Il était censé remplir cette fonction jusqu'à une nouvelle naissance dans la commune.

Note 75. *Viôlaîre,* joueur de viole,*dyïndyaîre,* joueur de guigue, de violon : ménétrier.

Note 76. Guimbarde. Petit instrument formé d'une languette d'acier. (Voir « Dictionnaire Larousse universel en deux volumes ».)

Note 77. *Vouéyeri,* ronde, chanson à danser.

Note 78. *Aidjolatte,* ajoulotte, ancienne danse champêtre qui consistait en une longue chaîne de danseurs et danseuses en forme d'S. Un homme de bonne volonté, sans partenaire, se plaçait au centre. On disait qu'il tenait le *sai* (le sac) ou le *copat* (boisseau). De temps à autre, un danseur criait, en faisant sauter sa danseuse : « Sâtans l'aidjolatte ! » (Sautons l'ajoulotte).

Note 79. On croyait qu'au sabbat, présidé par le Vilain, les danseurs se tournaient le dos, pour ne pas se reconnaître, et que c'était les boiteux qui dansaient le mieux.

Note 80. Vendre de la semoule de millet, c'est-à-dire faire tapisserie dans un bal. (Au marché, une vendeuse de millet n'attirerait guère d'amateurs.)

Note 81. Variante moins polie : « S'i étôs que de vos, i m'en âdrôs », à votre place, je m'en irais.

Note 82. Variantes : *po le réchâvement,* pour le rincement ; *po vos réchâvê,* pour vous rincer.

Note 83. Du Carré, ou *Bé poille, Poille di hât, Poille dechus,* ils étaient descendus au *Poille dedôs, Poille di bés, Poille,* à la chambre du poêle.

Note 84. Variante de ce vers : *Et peus s'è n'y d'moére que les os.*

Note 85. *Grétche,* pente, rampe, très rapide, crête.

Note 86. *Viounnê,* se dit du sifflement produit par un petit caillou lancé avec force, au moyen d'un fouet, d'un bâton fendu, d'une fronde.

Note 87. *Prâliere,* chaîne servant à attacher les bœufs à la charrue.

Note 88. *Tiaimpainnes, potats, ciœutches, cieœutchattes, souennattes, grillats,* noms de sonnailles, de grelots.

Note 89. Cela glaçait de frayeur, faisait frémir.

Notes 90 et 91. Remuèrent, s'agitèrent, toute la nuit, ne purent fermer l'œil.

Note 92. Variante : *lapchards,* hommes avides, mauvais sujets, gredins (Voir « Dictionnaire des patois de la Suisse romande ».)

Note 93. *Rigat, rigot,* exécuteur des hautes et basses œuvres ; *rigaterie, rigoterie,* cimetière des bêtes ; *rigat,* adj. ou subs., se dit d'un homme brutal ; *rigotê,* brutaliser ; *rigotê sai vie,* avoir une vie misérable.

Note 94. *Virat,* pilori à claire-voie tournant sur un pivot afin que le condamné fût exposé, dans tous les sens, aux yeux des passants.

Note 95. Pierre au Poisson : au sommet de l'angle droit formé par deux pierres de taille, se trouvait un pieu auquel on attachait, pour un temps fixé, les individus condamnés au carcan. Avant la Révolution française, le pilori était garni d'un carcan qu'on passait au cou du patient.

Note 96. *Meltre :* sorte de seau dont une douve, plus haute que les autres, a une ouverture servant de poignée.

Notes 97. Sciences, exploits, tours de cartes, etc. Ici : farces, mauvais tours.

Note 98. *Creuseu,* lampe à huile ayant la forme d'une demi-sphère.

Note 99. Actuellement, on dit plutôt, *Po l'amour de Due.*

Note 100. *Senieûle,* scie, rengaine ; *çoli faît lai senieûle,* c'est une scie ; manivelle adaptée à la pompe d'un puits ; machine à élever l'eau.

Note 101. Ils se calmeront bien. Il y a une roche de ce nom dans la commune d'Ocourt.

Note 102. De nos jours, on emploie plus communément le diminutif *murat,* muret ; le patois du Cerneux-Godat connaît encore le radical *mu.*

Note 103. Avoir des taches bleues ou noîrâtres au visage.

Note 104. Ou *câlchan* : ancienne mesure en bois ; des vis permettaient d'en augmenter ou d'en diminuer la capacité. Quand on disait d'une personne malade que son *câltchan était crannê* (ou *encrannê,* entaillé) on donnait à entendre qu'elle n'avait plus guère de temps à vivre.

Note 105. Temps durant lequel on bat, sans pause, une certaine quantité de céréales.

Note 106. ... qu'ils se lasseraient avant nous.

Note 107. *Pésse,* participe passé du verbe *péssê,* passer, employé sans auxiliaire ou avec l'auxiliaire être ; *péssê,* passé, est le p. p. de ce verbe conjugué avec l'auxiliaire avoir. Beaucoup de verbes en *ê* ont ainsi deux participes passés : *râtê, râte, cottê, cotte, mâssiê, mâssye,* etc.

Note 108. Tâter le terrain, questionner adroitement.

Note 109. Personne renfermée, peu communicative.

Note 110. Des pèlerins se rendaient ainsi jadis à pied, par le le « Dérâbye » (Goldau), aux Ermites, sans parler à quiconque. De tels pèlerinages, accomplis par des femmes, ne pouvaient manquer d'être méritoires !

Note 111. Les contrebandiers des Clos-du-Doubs disent (ou plutôt disaient, car il n'y en a plus) qu'ils ne confient pas même leurs secrets à eux-mêmes.